

## **SYLLABUS DE COURS**

Intitulé du cours	Construction des problèmes publics		
Enseignant(e)	Sébastien Guigner		
Champ disciplinaire		Mots clés	
Langue d'enseignement	French	Niveau	Master
Semestre	Semestre 2	Nombre d'ECTS	4 ECTS
Volume d'heures	18 heures	Modalités d'examens	A définir
Descriptif	Toute politique publique trouve son origine dans la résolution d'un « problème public ». Cependant les sociologues et les politistes ont démontré que tout problème public ne s'impose de soi. À l'instar des autres phénomène sociaux, il n'est jamais un « problème » en lui-même, de par ses caractérisations propres ; il doit être construit comme tel. Afin d'être reconnu comme public, le problème doit être présenté, étiqueté ou labellisé comme tel. De plus, identifier un « problème public » ne suffit pas à initier une politique susceptible d'y apporter une réponse. Autrement dit, il n'y a pas de lien systématique entre un problème, un enjeu social construit comme tel et sa prise en charge par les pouvoirs publics. En revanche, il y a des « logiques » qui président à « la mise à l'agenda » de questions plutôt que d'autres, expliquant pourquoi à défaut d'un déterminisme implacable, il n'y a « pas de hasard » en matière de construction des problèmes publics.  Ce cours explore ainsi comment les problèmes publics sont générés, cadrés, comment ils parviennent à être mis à l'agenda des décideurs.		
Bibliographie			